



## ATTESTATION DE FORMATION AUX PREMIERS SECOURS - CANIN & FELIN -

Le Directeur

Vu le procès verbal du formateur, en date du 22/06/2019 déclarant que,

Madame **Marie-Pascale BRUNIE** a suivi la formation complète les 22 et 23 juin 2019 à Bordeaux (33),  
d'une durée de 14 heures conformément au programme de la formation PSCF.

Délivre à Madame **Marie-Pascale BRUNIE** la présente attestation.

Le Formateur

La Direction

Fait à Orthez, le 22/06/2019

N° PSCF/2019-0324

